

Les débuts du martinisme « institutionnel »

(Volontairement, le texte s'attachera spécifiquement à l'histoire de l'Ordre Martiniste, Papus et ses successeurs était également à la tête d'autres sociétés et ordres)



Le fragile dépôt

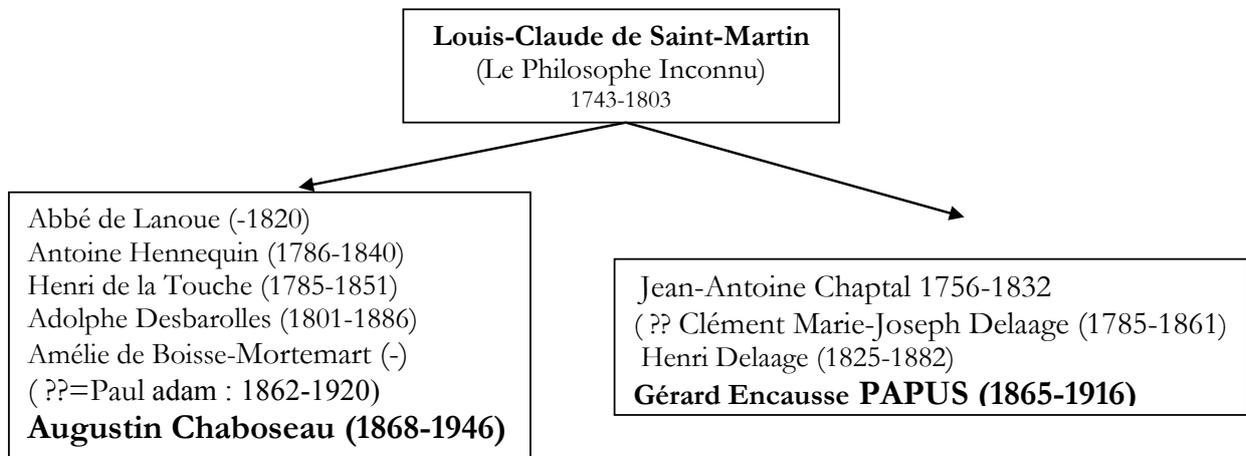
L'histoire veut qu'en 1882, alors étudiant en médecine, Gérard Encausse (1865-1916) recueillit, selon ses dires, le « dépôt martiniste » des mains de Henri Delaage (1825-1882), qui l'initia, quelques mois avant sa mort, « Supérieur Inconnu » (marquons ici un premier doute car, d'après Robert Amadou, le journal intime des 17 ans de Papus n'en souffle mot). Papus écrit que Delaage reçut l'initiation par son grand-père, Jean-Antoine Chaptal (1756-1832), qui aurait été en relation avec Saint-Martin. **Cette hypothèse est peu crédible puisque** Henri n'avait que 7 ans à la mort de son grand-père et qu'il ne mentionna jamais cette initiation dans ses écrits. Il est très probable que le maillon manquant alors entre Delaage et Chaptal fut tout simplement son père, **Clément Marie-Joseph Delaage** (1785-1861), très impliqué en Franc-maçonnerie, et dont certaines correspondances laissent voir un intérêt certain et une bonne connaissance de l'œuvre du *Philosophe Inconnu*.

Le fameux « dépôt » consistait, selon son propre récipiendaire, « *uniquement de deux lettres et de quelques points* » (les six points sont chez Saint Martin, Des nombres §20), dans la figure qualifiée pantacle par Papus). En réalité, la nature du dépôt, comme son existence réelle, demeurent très controversées mais, avec certitude, on peut évoquer, en reprenant les mots de Robert Amadou, une « **filiation de Désir** », qui n'est certainement pas en opposition avec l'idée de transmission initiatique que le théosophe d'Amboise défendait à la fin de sa vie.



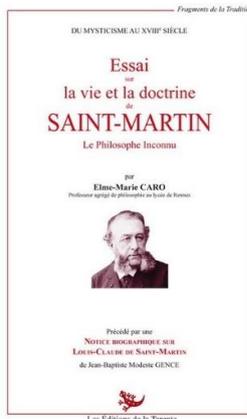
« Les premières initiations personnelles, sans autre rituel que cette transmission orale des deux lettres et des points, eurent lieu de 1884 à 1885, rue Rochechouart. De là, elles furent transportées rue de Strasbourg, où les premiers groupes virent le jour »
Papus, *Martinésisme, willermosisme, martinisme et franc-maçonnerie*, Paris, Chamuel, 1899, p. 44

Selon l'histoire, le « fragile » dépôt martiniste aurait suivi deux voies distinctes de transmission, retranscrites dans ce schéma :



Bien que leur première rencontre date de la fin 1887, c'est l'année 1888 qui va marquer une étape décisive dans l'histoire du martinisme « institutionnalisé », lorsque Papus « échange » son « initiation » avec Pierre-Augustin Chaboseau (1868-1946), alors bibliothécaire au Musée Guimet, rencontré à la fin de l'année 1887. Robert Ambelain (1907-1997) déclare que ce fut à Paris, dans un restaurant de la rive gauche où Papus et ses compagnons déjeunaient tous les mardis, que Papus et Chaboseau, au fil d'une conversation, se découvrirent inopinément disciples de Saint-Martin. Robert Amadou (1924-2006), dans son étude sur *Louis-Claude de Saint-Martin et le martinisme...*, nous apprend qu'un article inédit de Chaboseau, en sa possession, précise que Papus et lui s'échangèrent leurs initiations en 1888, « se conférant l'un l'autre ce que chacun d'eux avec reçu » (ibid).

Ce point est essentiel car il coupe court à toutes les critiques faites par certains spiritualistes qui estiment la filiation de Chaboseau valide (**Fait dorénavant contestée**, notamment par son propre fils Jean, qu'il initia, dans sa fameuse lettre de 1947- Annexe 1, et qui précisera, d'après une note de son père, , qu'« il s'agissait uniquement de la transmission orale d'un enseignement particulier et d'une certaine compréhension des lois de l'Univers et de la vie spirituelle, ce qui, en aucun cas, ne saurait être considéré comme une initiation à forme rituelle ») mais estiment celle de Papus entachée par le doute subsistant sur la filiation de Henri Delaage. La régularité de Papus apparaît cependant certaine dans la mesure où il ne possédait pas seulement l'hypothétique filiation de Delaage mais « était valablement détenteur de l'initiation de Saint-Martin par Chaboseau » (Ibid).



Il faut maintenant être aussi clair et objectif que possible sur ces filiations : si elles apparaissent comme des hypothèses plausibles, nombre d'auteurs, parmi les plus notables, (Ambelain, Amadou, Caillet, etc.), ne reconnaissent pas leur validité au regard des éléments que nous détenons jusqu'à aujourd'hui et de l'absence de groupement ou d'initiation formels créés par Saint-Martin (tout au plus, peut-on convenir, et encore, de l'existence d'une « Sociétés des intimes » où notre théosophe aurait prêché la sainte parole). **L'absence de filiation rituelle directe par Saint-Martin a été affirmée** par Jean-Baptiste Modeste Gence (1755-1840) dès 1824 dans sa *Notice biographique de Louis-Claude de Saint-Martin*, repris en 1946 par le Dr Octave Béliard (1876-1951), et confirmé par Robert Ambelain dans son *Martinisme contemporain et ses véritables origines* de 1948.

Quelle conséquence alors sur la transmission martiniste ? Aucune, pensons-nous, car la disparition du corps est une chose, celle de l'esprit une toute autre. **L'intention vraie, le désir pur peuvent permettre un rattachement à « l'égrégore » ; entendons par égrégore la conjonction spirituelle autour d'une filiation, d'un groupement, d'un ordre, etc.**

Création de l'Ordre Martiniste

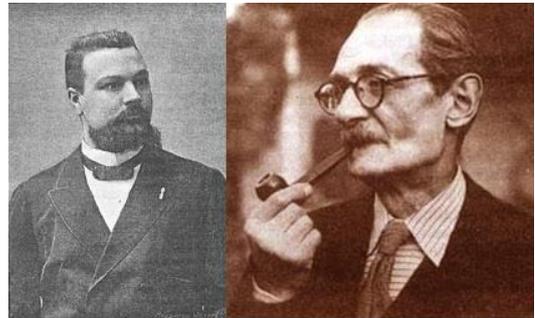
"Selon Papus même, et à sa diligence : premières initiations personnelles en 1884 " (R. Amadou, in Documents martinistes, N° 2, 1979). **Fin 1887**, Il fonde, avec Stanislas de Guaita (1861-1897) et Joséphin Péladan (1858-1918), la première loge martiniste, probablement dans l'appartement de ces derniers, rue Pigalle.

Le nom "Ordre Martiniste" apparaît déjà à ce moment. Dès le départ, l'Ordre possédait 3 grades : Associé, Initié et Supérieur Inconnu (ce dernier comprenait également, à l'époque, la fonction d'Initiateur).

Après leur échange d'initiation, Papus et Chaboseau décidèrent de constituer une organisation qui conserverait ce dépôt initiatique et le transmettrait plus largement. Pour cela, ils s'entourèrent de quelques chercheurs, indépendants les uns des autres, et créèrent ensemble « l'Ordre Martiniste ».

Papus en fut le premier Grand Maître et le président du premier Suprême Conseil, constitués de 12 personnalités, chiffre symbolique s'il en est.

La Chambre de Direction de l'Ordre Martiniste a toujours conservé ce chiffre limite de 12 membres. Aujourd'hui, le Suprême Conseil répond à cette constitution : Les membres de la Chambre de Direction et tous les représentants reconnus, ou délégués, nationaux des autres pays.



- **Février 1889** : Premier manifeste officiel de l'Ordre Martiniste paru dans la revue l'Initiation.
- **Octobre 1890** : Publication des statuts de l'Ordre et premiers cahiers d'instruction.

Le premier conseil, fondé le jeudi 10 septembre 1891, fut composé de :

- Gérard Encausse « Papus » (1865-1916),
- Augustin Chaboseau (1868-1946),
- Stanislas de Guaita (1861-1897),
- Lucien Chamuel (?- 1936)
- Yvon Le Loup « Paul Sédir » (1871-1926)
- Paul Adam (?- ?)
- Maurice Barrès (1862-1923),
- Julien Lejay (?- ?),
- Georges Montière (?- ?),
- Alfred Faucheux « François-Charles Barlet » (1838-1921),
- Jacques Burget (?- ?),
- Joseph-Aimé Péladan (1858-1918).

A noter que Barrès et Péladan démissionnèrent assez rapidement, remplacés par Charles Haven (gendre de Monsieur Philippe) et par Victor-Émile Michelet.

- **Juillet 1891 : Le Suprême Conseil** s'élargit et différents « statuts » apparaissent. Il est déclaré « définitivement constitué ». 21 membres, 7 dans le comité d'administration (pour 4 ans), 7 titulaires et 7 actifs (pour un an).
- **10 septembre 1891**, première réunion du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste. Papus, fondateur du Suprême Conseil, est nommé président à vie. Les autres membres sont nommés pour quatre ou un an, selon leur statut.

Bien que désigné comme cofondateur, Chaboseau, apparaît, aussi objectivement que possible, comme acteur secondaire dans cette constitution, tant la puissance de rassemblement et l'énergie de mobilisation de Papus en font le véritable porteur et réalisateur. Chaboseau apportera néanmoins un soutien spirituel et complémentaire indispensable (et même sûrement crucial et décisif aussi sur des plans moins visibles).

C'est sensiblement à cette période que **Papus qualifia le martinisme de « voie cardiaque »**. Cette appellation reprend la manière dont le Philosophe Inconnu définit l'initiation qu'il transmet, et se réfère également à la place du « sentiment » dans ce que Papus nomme « l'ésotérisme ».

L'essor du martinisme « constitué »

Le Groupe indépendant d'études ésotériques, fondé en 1889 servira d'anti chambre à l'Ordre martiniste qui, de son côté, recrute l'Hermetic Brotherhood of Light anglo-américaine, avec une branche française dirigée par F.-Ch. Barlet (Albert Faucheux, 1838-1921), puis l'Ordre kabbalistique de la Rose-Croix sous la Grande Maîtrise de Guaita.

Le 08 novembre 1891, Le Suprême Conseil fixe les modalités d'attribution des chartes aux loges martinistes. L'Ordre Martiniste compte alors 17 loges en France et 25 loges à l'international, réparties en Espagne (avec un Délégué Général), Italie (Délégué Général), Allemagne et Etats-Unis. Dix-huit correspondants spéciaux dans les pays pas encore implantés.

Entre 1887 et 1891, les initiations ayant été transmises, elles permirent donc à cette transmission de se structurer, certes en se « figeant » sous une forme rituelle, **mais la mise en symboles garantissait que l'essentiel perdure**, les instructions orales complétant l'ensemble.

Il était clair que **"l'initiation" constituait une ouverture**, un commencement et non une pierre de touche, une finalité, quelque chose de définitif et de suffisant en soi.



Mais Papus, par son « tempérament », l'Ordre Martiniste va donc se trouver **aux confluences de courants divers et variés**. Dès lors, les mouvements « spiritualistes » vont aller en se croisant, parfois en s'attirant, parfois en se repoussant, dans une mouvance souvent disparate, mais en contraste avec les positions de laïcité exacerbée, rationalistes, autant qu'avec le « moralisme étroit » de la religion de l'époque.

De ce fait, l'Ordre Martiniste, dès l'époque de Papus, fut, pour les spiritualistes un sanctuaire, hors des grands courants religieux, hors des autres sociétés « initiatiques » (la Franc-Maçonnerie nommément), hors des courants politiques ou sociaux, et invariablement mixte comme dit Saint-Martin. Cette indépendance était ouverte à tout ce qui pouvait favoriser "l'union de la science et de la foi". Cette ouverture dans l'accueil des « chercheurs » permettait l'accès à une philosophie transcendante sans passer par des « landmarks », des dogmes, ou l'apprentissage d'un système particulier. Voici donc, peut-être, en ce temps fondateur du martinisme institutionnalisé, la clef de voûte initiale...

Dans une perspective de diffusion et propagation, Papus, ayant parfaitement cerné les enjeux, contraintes et « potentialités » offerts par l'époque, créa le grade « d'initiateur libre ». Ce grade, dans son idée originelle, permettait à un SI à la fonction d'initiateur « reconnu par sa digne lucidité, capacité de discernement et de rassemblement », de donner la charge d'initiateur librement et sans condition. Ceci contribua à l'expansion rapide du martinisme mais, on le comprendra aisément, conduisit, parallèlement aux risques inhérents à ce statut, de « malheureux déboires et scissions du martinisme ». (À noter que le 20 décembre 1975, Philippe Encausse, fils de Papus et alors Grand Maître de l'Ordre, retire ce grade, estimant qu'une telle « capacité initiatique » se révélant dangereux pour « l'unité martiniste »).

On le voit, cette organisation trouva son propre sens et sa cohérence avec l'impulsion originelle au fur et à mesure des efforts de ceux qui en étaient les dépositaires.

La position des fondateurs de l'Ordre Martiniste n'est pas sans rappeler ce qui s'était passé un siècle auparavant, siècle dans lequel le Philosophe Inconnu avait eu à faire à une société en plein bouleversement, en émancipation de la conscience individuelle, bousculant les traditions séculaires, plaçant la raison et l'individualité au centre des préoccupations philosophiques.

L'évolution du martinisme du « temps de Papus »

- **1892** : Traité d'alliance entre l'Ordre Martiniste et l'Ordre Kabbalistique de la Rose Croix (créé en 1888 par Stanislas de Guaita et Joseph Péladan). L'OKRC devient l'équivalent d'un cercle intérieur de l'OM.
- **1893** :
 - **Démission** d'Augustin Chaboseau de l'Ordre. "*Il ne cessa de préférer l'altruisme à l'étude spéculative. Toute connaissance, disait-il est inutile, vaine et égoïste, qui ne peut profiter immédiatement au bien des autres*". A partir de 1893 il cesse de participer aux réunions de loges martinistes pour répandre les idées émancipatrices par la plume et la parole. Il demande à être mis en congé du Suprême Conseil de l'Ordre Martiniste pour se jeter dans l'action. Papus, par respect, lui gardera toujours sa place et son poste ne sera jamais occupé par un autre membre.
 - Papus a été mis en possession, à Lyon, de la plupart des archives de Willermoz et l'événement prit à ses yeux une valeur initiatique probablement exagérée
- **1897** : Un rituel d'ouverture et de fermeture des travaux des groupes et des loges est adopté par le Suprême Conseil de l'Ordre martiniste. Il pourrait être le premier.

L'Ordre s'implante en Russie.

- **1899** : Le Suprême Conseil de l'Ordre crée plusieurs comités ; Papus délègue largement ses pouvoirs. Ses compagnons s'appellent : Paul Sédir (Yvon Le Loup 1871-1926), Lucien Chamuel (? – 1936), qui crée la "Librairie du Merveilleux", Stanislas de Guaita, Marc Haven (1868-1926, Dr Emmanuel Lalande), F.-C. Barlet (Albert Faucheux, 1838-1921), Victor-Emile Michelet (1861-1938), et bien d'autres. René Guénon (1886-1951), le grand rénovateur de la tradition ésotérique, participera aux travaux du groupe. C'est la grande époque de l'occultisme français, que Michelet relatera dans son livre Les Compagnons de la Hiérophanie (Nice, Dorbon-Ainé, 1977).
- **1900** : L'Ordre Martiniste connaît un fort développement. Dixit Papus dans la revue l'Initiation, le cap des 1000 membres est franchi. Initiation de **Victor Blanchard**.
- **1901** : Edouard Blitz tente d'établir les élus coëns aux USA. Téder est alors le représentant français de cette mouvance.
- **1902** : Création par Blitz (alors CBCS et Grand Profès) de l'American Rectified Martinist Order (ARMO), rupture avec Papus, ce dernier restant sourd à ses injonctions de maçonnisation afin de revenir à Willermoz et Pasqually.
- **1908** : Téder et Papus organisent le Congrès des rites maçonniques spiritualistes et tentent de rallier l'OM aux haut grades maçonniques :



17 obédiences maçonniques (dont la plupart n'est pas reconnue) et de 3 autres ordres sans lien avec la maçonnerie : le Grand Orient et Souverain Sanctuaire, 33e de l'Empire d'Allemagne, la Maçonnerie Arabe, « les Fils d'Ismaël », le Suprême Conseil Universel de la maçonnerie Mixte, la Grande Loge Symbolique espagnole (rite national espagnol), le Souverain Grand Conseil National Ibérique, le Rite Ancien et Primitif de la Maçonnerie

(Angleterre et Irlande), la Grande Loge Swedenborgienne d'Angleterre, la Grande Délégation portugaise du Rite National Espagnol, la Grande Loge du Cap-Vert, le Rite Bleu de la République Argentine, la Grande Loge des Maçons Anciens et Acceptés de l'Etat de l'Ohio, la Grande Loge Saint-Jean des Francs-Maçons Anciens et Acceptés de l'Etat de Massachusetts, la Grande Loge Provinciale d'Allemagne du Rite Swedenborgien, la Grande Loge Swedenborgienne de France, le Suprême Conseil 33e du Mexique, le Suprême Conseil de l'Ordre Maçonnique Oriental de Misraïm et d'Egypte pour l'Italie, l'Ordre des Illuminés d'Allemagne, l'Ordre des Rose-Croix Ésotérique, l'Ordre Martiniste, l'Ordre Kabbalistique de la Rose-Croix.

Victor Blanchard crée la loge *Mélchisédech* (qu'il dirige jusqu'en 1912)

- **1911** : Traité d'Amitié entre l'OM et l'Eglise Gnostique Universelle (signé par Papus et Jean II, Bricaud)

Dimitri Sémélas reçu, en Egypte, à l'OM et devient délégué général. Il s'installe à Paris et rédige un rituel martiniste original.

- **1913** : Toujours dans l'idée d'emmener le martinisme dans les hauts grades maçonniques, et malgré ses réticences passées, Papus approuve la réécriture des rituels par Téder (Henri-Charles Détré 1855-1918), qui ne sont autres que la traduction de ceux de Blitz (1896).

Ce rituel est très éloigné du projet initial rédigé par Papus.

- **1916 : Mort de Papus (25 octobre)**, qui semble avoir souhaité la dissolution de l'Ordre Martiniste (d'après son collaborateur proche de l'époque, Georges Loiseau).

Il ne sera pas suivi : son adjoint Charles Detré, (Téder), lui succède à la grande maîtrise, élu, le 26 novembre suivant, par le « Comité Directeur », ainsi que l'atteste un procès-verbal (V. Blanchard signera ce document)

Téder succède également à Papus à la tête des autres organisations, comme l'Ordre kabbalistique de la Rose-Croix et le rite de Memphis-Misraïm.

- **1917** : Ratification du traité d'amitié avec l'église gnostique universelle par Téder et Bricaud.

- **1918** : Mort Téder. Il existe alors 2 adjoints nommés, l'un à Paris, Victor Blanchard, l'autre à Lyon, Jean Bricaud. Bricaud, s'étant rendu au chevet de Téder mourant, celui-ci lui signa une lettre de succession et il prend la tête de l'OM (Ordre Martiniste dit de Lyon).

S'engage alors une « **maçonnisation** » **extrême** de l'OM et une « confusion des genres » avec Memphis-Misraïm, le rite Coën et l'église gnostique : interdiction aux femmes, obligation d'être maçon pour rentrer. Memphis-Misraïm devient l'antichambre de l'OM.

- **1920** : Blanchard est toujours en opposition face à la succession de Téder mais on lui présente le document signé qu'il ne peut discuter.

Il quitte l'Ordre Martiniste et crée l'Ordre Martiniste et Synarchique (OMS).

Georges Lagrèze quitte l'OM et rentre à l'OMS, puis partira ensuite à l'OMT. (En sommeil en 1922, faute de preuve de succession).

Après la mort de Papus, coïncidant avec la période mouvementé et douloureuse de la première guerre mondiale, les membres du Suprême Conseil se dispersèrent. L'histoire du martinisme « institutionnalisé » prend alors de multiples colorations, mais ceci nécessitera un autre développement...

ANNEXE 1

Lettre de démission de Jean Chaboseau, troisième grand maître de l'Ordre martiniste traditionnel (OMT), extraite de l'ouvrage du Dr Philippe Encausse, Sciences occultes ou 25 années d'occultisme occidental. Papus, sa vie, son œuvre, Paris, OCLA, 1949, pp. 70-79



Très chère Sœur, très cher Frère,

Lorsqu'en Janvier 1946, le Frère Augustin Chaboseau me désigna pour lui succéder à la présidence de l'Ordre Martiniste Traditionnel, désignation contresignée par les membres du Suprême Conseil en exercice et que je fus appelé à occuper cette charge, un certain nombre de questions se posèrent à mon esprit. A cette époque, je les écartais provisoirement pour tenter de mettre sur pied cet Ordre qui, il faut bien le dire, débutait à nouveau. Les attaques dont je fus l'objet comme les soutiens moraux que je rencontrais me poussèrent à persévérer dans ce que certains ont bien voulu appeler « une mission ».

Depuis cette date, la vie même à l'O.M.T. avec ses difficultés tant matérielles que morales m'a obligé à reconsidérer la question fondamentale que j'avais éloignée et qui est non seulement celle de l'existence d'une Obédience, d'un Ordre Martiniste, mais aussi celle de la fonction même de Grand Maître de l'Ordre Martiniste.

C'est le résultat de ces réflexions que je livre à vos méditations.

Qui est légitime, qui est traditionnel du point de vue martiniste ?

Louis-Claude de Saint-Martin n'a jamais créé d'Ordre, d'organisation. Dans l'Ordre des Elus-Cohens, il a, comme les autres Réaux-Croix, contribué à la transmission et à la propagation d'un Ordre maçonnique. Mais après son départ de toute société et organisation, il a cessé de transmettre quoi que ce soit de ce genre, il n'a ni propagé, ni organisé, ni créé un ordre, une obédience, une société, car on ne saurait qualifier ainsi, avec tout ce que cette notion entraîne, la Société des Amis ou des Intimes à laquelle il est quelquefois fait allusion.

Lui-même l'a écrit à Liebisdorf (Lettre CX) :

« La seule Initiation que je prêche et que je cherche de toute l'ardeur de mon âme est celle où nous pouvons entrer dans le cœur de Dieu et faire entrer le cœur de Dieu en nous... Il n'y a d'autre mystère pour arriver à cette sainte Initiation que de nous enfoncer de plus en plus jusque dans les profondeurs de notre être, etc.... »

Et dans cette même lettre il fait le parallèle entre cette Initiation et :
« ... Ces initiations par où j'ai passé dans ma première école et que j'ai laissées depuis longtemps pour me livrer à la seule qui soit vraiment selon mon cœur... Je puis vous assurer que j'ai reçu par la voie de l'intérieur des vérités et des joies mille fois au-dessus de ce que j'ai reçu par l'extérieur. Il n'y a plus d'initiation que celle de Dieu et de son Verbe Eternel qui est en nous, etc.... »

Saint-Martin a donc, à partir d'un certain moment, cessé d'agir en initiateur avec formalisme, Rituel, Rites, etc...

Notre regretté Frère Augustin Chaboseau avait rédigé une note sur ce qui fut appelé son « initiation » par sa tante Amélie de Boisse-Mortemart, note qui ne laisse subsister aucun doute à cet égard. Il s'agissait uniquement de la transmission orale d'un enseignement particulier et d'une certaine compréhension des lois de l'Univers et de la vie spirituelle, ce qui, en aucun cas, ne saurait être considérée comme une initiation à forme rituelle. Les « lignes » qui aboutissent à Augustin Chaboseau, à Papus, à d'autres et qui partent de Saint-Martin sont, en effet, des lignes d'affinités spirituelles et ne sont en rien constituées par une suite ininterrompue de cérémonies intangibles dans le sein d'une même société et au nom de celle-ci. Car pour que l'on puisse parler d'une initiation traditionnelle, il est nécessaire qu'existe cette transmission d'un « souffle de vie », d'une « influence spirituelle », comme le fait justement remarquer René Guénon, au nom d'une organisation donnée, par des formules identiques et transmises sans qu'en soit changé un iota.

C'est précisément ici qu'apparaît la profonde contradiction existante, d'un côté, entre ce désir de libération intérieure qui doit se dégager de tout formalisme pour permettre à la personnalité spirituelle de se préciser hors des collectivités et, de l'autre, ce semblant de démenti que parurent lui apporter certains occultistes de la fin du XIXe siècle en créant leurs associations, ordres et sociétés.

Il y a une qualité d'âme qui constitue essentiellement le véritable Martiniste, c'est cette affinité entre les esprits unis par un même degré dans leurs possibilités de compréhension et d'adaptation, par le même comportement intellectuel, par les mêmes tendances et il s'en suit cette obligatoire constatation que le Martinisme est exclusivement composé d'être isolés, solitaires, méditant dans le silence du cabinet à la recherche de leur propre illumination.

Le devoir de chacun de ces êtres, lorsqu'il atteint à la connaissance des lois de l'équilibre, est de répandre autour de lui sa compréhension afin que ceux qui doivent entendre participent à ce qu'il croit être la vérité de sa vie spirituelle. C'est là que peut intervenir la « Mission de service » du Martiniste, c'est en ce sens seulement que ce courant spirituel particulier trouve sa place dans la Tradition occidentale. Mais un Martiniste véritablement « traditionnel » ne saurait agir valablement au nom d'un ordre de ce nom, parce qu'à ce moment il cesse d'agir selon les suggestions spirituelles du Philosophe Inconnu pour s'inféoder à une formation récente entièrement issue du mouvement intellectuel qui se donnait pour tâche de propager les doctrines « occultistes » à la fin du siècle dernier.

Car il n'est de régularité concevable pour un Ordre Martiniste que dans un rattachement sentimental vis-à-vis de Papus, puisqu'il n'existe aucune autre ancienneté pour un quelconque Ordre Martiniste que la création d'un Suprême Conseil en 1891 par Papus. Celui-ci, avec les amis dont il s'était entouré, avait tout créé, organisé, les Rituels même n'existaient pas malgré les légendes. On « n'initiait » qu'avec les « Cahiers de l'Ordre », dont la rédaction est de cette époque. Il n'y eut, au début, entre 1891 et 1900, aucune réunion fermée analogue à celle des Loges. Ce ne fut qu'après sous l'influence d'un élément devenant prépondérant, que l'Ordre Martiniste devint une réelle obédience, mais c'était une organisation calquée sur les ordres maçonniques, ce que l'on nomme la para-maçonnerie. Cela est si vrai que fut toujours maintenue « l'Initiation libre » parallèlement à « l'Initiation » en Loge, souvenir de cette liberté individuelle dont jouit tout véritable martiniste en dehors par principe même de toute obédience.

L'absence totale de Rituels anciens, y compris ceux qualifiés « du XVIII^e siècle », a permis à chaque membre qui l'a désiré d'en composer un. C'est ainsi que celui de Téder a pu être considéré par certains comme celui de l'Ordre Martiniste alors que l'on sait qu'il n'en est rien. En ce sens tout Rituel est valable puisque composé par un Martiniste et inacceptable en lui-même puisque ne répondant pas à son objet : servir de cadre antique et rigide à une transmission spirituelle déposée en son sein. Or ce cadre est vide quel que soit la formation martiniste qui prétend figurer à l'intérieur, puisqu'il n'existe aucune transmission rituelle de ce genre et ce cadre même est sans portée magique puisqu'il ne s'appuie sur aucune tradition réelle.

Les deux lettres et les six points en quoi consisterait l'essence de la Tradition martiniste sont une adoption de Papus, ainsi que la division en trois degrés d'une initiation que, par contre, certains autres considèrent comme se composant d'un unique grade. Ce qui ne signifie nullement que ces symboles ne puissent avoir, par ailleurs, une portée profonde et une réelle valeur.

Tout ce qui précède ne vise encore l'une des questions envisagées, celle qui se rattache à la légitimité d'un « Ordre Martiniste ».

Il reste évident que rien n'empêche des esprits formés à cette compréhension particulière de la vie spirituelle que l'habitude fait appeler le Martinisme, de se grouper pour étudier des textes, mettre en commun le fruit de leurs propres réflexions et que ces réunions sont légitimes si elles sont libres et si elles ne visent en aucune façon à constituer ou à devenir une quelconque Obédience.

La question primordiale, à mon avis, est celle qui apporte la plus grande contradiction à l'esprit libre et libéré de Saint-Martin lui-même, celle qui lui est un démenti flagrant et perpétuel, l'existence d'un grand Maître du Martinisme, d'une personnalité qui se prétendrait dépositaire de la Tradition du Philosophe Inconnu et qui serait investie par droit de succession de la charge de régulateur suprême de cette tradition, de cette « Initiation ».

Après le décès de Papus, il n'exista plus de continuité pour la présidence de l'Ordre Martiniste ; Papus n'avait pas désigné de successeur et si certains membres élurent Téder, une grande partie ne l'accepta point. Victor Blanchard, alors secrétaire général de l'Ordre, qui, cependant avait signé la proclamation de Téder comme deuxième Grand Maître, refusa bientôt de suivre cette organisation véritablement nouvelle tant par ses rites que par sa composition et les nouvelles obligations qu'il imposait à ses membres. Blanchard constitua alors à son tour un Ordre Martiniste, dont il fut reconnu Grand Maître. Téder aurait désigné Bricaud -- de bons esprits prétendent que ce dernier se serait proclamé lui-même -- et Bricaud eut pour successeur Chevillon. Celui-ci assassiné, l'Ordre Martiniste nouvelle manière (car les tendances maçonniques s'étaient accusées et une fusion hybride s'était constituée avec diverses organisations) eut pour continuateurs les Frères Dupont et Debeauvais. Aujourd'hui, on ne sait exactement pas de qui ils sont les successeurs, malgré leurs affirmations de seule régularité martiniste.

En 1931, un certain nombre d'anciens membres du Conseil de Papus se réunirent et, n'acceptant pas les nouvelles directives de Bricaud, voulurent reconstituer l'Ordre Martiniste de Papus et celui-ci seulement puisque l'on savait qu'il était impossible de remonter plus haut. C'est alors que le Frère Augustin Chaboseau fut élu Grand Maître. Il désigna, parce que plus âgé que lui, le Frère

Victor-Emile Michelet et au décès de Michelet, comme celui-ci n'avait pas désigné de successeur, on revint à la primitive élection d'Augustin Chaboseau.

Une organisation internationale se prétendant supérieure à toutes les autres et se présentant comme habilitée (par qui, on ne le saura peut-être jamais ...) à régulariser les Sociétés dites Initiatiques, a voulu, en 1934, à Bruxelles, incorporer le Martinisme : elle a reconnu comme seul « régulier » l'Ordre Martiniste et Synarchique de Blanchard et, en 1939, ce fut l'Ordre Martiniste présidé par Augustin Chaboseau qui fut à son tour « reconnu ». Les liens de cette organisation, la F.U.D.O.S.I. (Fédération Universelle des Ordres et Sociétés Initiatiques) avec l'A.M.O.R.C. (Etats-Unis) et diverses autres sociétés analogues, interdisent à toute personne de bonne foi de la prendre trop au sérieux. Notons en passant que l'Ordre Martiniste de Victor Blanchard ne prit que plus tard le nom de "Synarchique", ceci dans le seul but de rendre hommage à la haute personnalité spirituelle de Saint-Yves d'Alveydre. Des Ordres Martinistes existent ainsi un peu partout, avec chacun leur Grand Maître, se prétendant toujours seul légitime et régulier. Il existe même une « Régence du Martinisme Traditionnel » qui se présente comme l'unique autorité en la matière.

Il n'y a donc aucune valable possibilité d'affirmer la « régularité » d'un Grand Maître Martiniste et Papus lui-même n'a jamais désiré que l'on se référât à lui pour légitimer son Ordre. Lorsque parvenu à un certain stade d'illumination spirituelle et de compréhension mystique, il envisagea l'avenir de l'Ordre Martiniste, il n'a nullement senti l'obligation de se désigner un successeur, ni prévu un quelconque mode d'élection pour cette succession.

Le Martinisme en tant qu'Ordre, sa mission irrévocablement terminée, devait, dans l'esprit de Papus uniquement orienté vers la mystique et revenant ainsi au véritable esprit martiniste individuel, cesser toute existence. Toute continuation de la charge dont s'était investi Papus et quel qu'en soit le titre est donc, non seulement illégitime, mais en contradiction avec sa volonté finale.

Lorsqu'en juin 1945 eut lieu autour de la personne d'Augustin Chaboseau une réunion pour constituer une Société des Amis de Saint-Martin, et étudier le réveil de l'Ordre, la majorité des présents décida de renoncer à la vie obédientielle. Passant outre à ce désir, le Frère Lagrèze obtint du Frère Augustin Chaboseau qu'il remit en vigueur l'Ordre dont il était le Grand Maître en 1939. Ceux qui ont bien connu le Frère Chaboseau se souviennent de ses hésitations, de ses réticences entre la date de ce geste, septembre 1945, et les derniers jours de sa vie. Plus qu'à personne peut-être lui apparaissait la contradiction manifeste entre non seulement l'existence d'un Ordre Martiniste et la propre pensée de Saint-Martin, mais encore entre la liberté individuelle et individualiste du Philosophe Inconnu et cette charge fallacieuse de Grand Maître. Pour le Frère Augustin Chaboseau, l'existence d'un Ordre et d'un Grand Maître ne lui apparaissaient plus comme des nécessités ainsi qu'au temps de sa jeunesse avec Papus, Michelet et Chamuel...

Et il est une raison plus profonde, plus essentielle, qui commande tout le comportement spirituel d'un fidèle de l'esprit du Philosophe Inconnu.

Le Martinisme est chrétien, essentiellement et intégralement chrétien et l'on se saurait concevoir un Martiniste qui ne soit pas un fidèle du Christ - Du Christ Jésus seul Sauveur et Réconciliateur, Incarnation du Verbe. Il apparaît bien qu'un grand nombre de Martinistes n'ont pas été et ne sont pas sans doute toujours pénétrés de cet esprit parfaitement universel dans le sens le plus complet

du terme. En désirant se singulariser, se particulariser, en souhaitant présidences, grandes maîtrises, titres et honneurs, au nom d'un philosophe dont la modestie et la simplicité sont proverbiales, ils paraissent méconnaître l'un des premiers préceptes chrétiens, car la fonction, le titre et les honneurs inhérents à la charge d'un Grand Maître sont absolument incompatibles avec la notion même de l'esprit martiniste. Il n'est que de se souvenir de la répugnance dont faisaient preuve Augustin Chaboseau et Octave Béliard pour cette appellation, Augustin Chaboseau n'acceptant que le titre de Président, pour saisir les déviations vers lesquelles risquent d'aller tous ceux qui veulent se prévaloir de ces titres « Souverains » pour lesquels Papus en sa jeunesse s'enthousiasmait.

Parfaitement convaincu que toutes les déformations, toutes les querelles de légitimité et de régularité, n'ont de raison d'être qu'en fonction de l'existence de cet Ordre Martiniste et de tous les Ordres rivaux qui lui ont succédé, je crois être parvenu à cette compréhension profonde, que les dissensions, quelles que soient leurs apparences, n'apportent que des preuves de l'illégitimité foncière de tout Ordre martiniste officialisé. J'ai estimé qu'il était honnête de vous faire part du résultat de mes réflexions.

Elles m'ont amené à cette conviction que, si l'on désirait rester dans la ligne et la tradition des Philosophes Inconnus, et spécialement du dernier, L. C. de Saint-Martin, il n'était pas possible d'appartenir à un quelconque Ordre Martiniste, quel que soit le qualificatif que l'on veuille bien lui accoler pour le différencier des autres et paraître le rendre supérieur à eux. C'est pourquoi j'ai estimé qu'il était de mon devoir de vous exposer les raisons qui me font renoncer à la charge et dignité de Grand Maître de l'Ordre Martiniste Traditionnel. Je vous prie donc de me considérer comme démissionnaire de cet Ordre.

N'ayant à désigner aucun successeur, car, d'une part, les Règlements Généraux et Particuliers de l'O.M.T. n'ont jamais été déterminés, et, d'autre part, ne reconnaissant aucune valeur autre que de présidence administrative à cette prétendue charge, il me paraît difficile désormais qu'un nouveau Grand Maître puisse se faire reconnaître urbi et orbi, sauf par ceux qui, de leur seule volonté, désirent qu'il en soit ainsi.

Je souhaite sincèrement qu'en raison de ce fait, le Martinisme redevienne ce qu'il aurait dû toujours rester : un simple rassemblement d'esprits, unis seulement par les mêmes aspirations spirituelles, et guidés vers les mêmes recherches par la seule Lumière du Christ...en dehors de toute préoccupation d'Ordre ou d'Obéissance.

Par le seul fait de ma démission, je déclare naturellement relevés des serments d'allégeance qu'ils ont pu me prêter lors de leurs réceptions, tous ceux qui furent les membres de l'Ordre Martiniste Traditionnel.

Je vous prie de croire, très cher Sœur et très cher Frère, que cette décision n'entache en rien les sentiments affectueux et fraternels qui nous relient et que nous conserverons en toute liberté comme de véritables fidèles spirituels du Philosophe Inconnu.

Jean Chaboseau